



FPiP.

Fédération Professionnelle Indépendante de la Police

La police . . . Le métier

La FPiP . . . Le syndicat

**MOTARDS CRS
et la
GREVE du ZELE**



La Dépêche du midi
du 27/01/07

CRS. Désormais limités dans leurs frais de mission, les motocyclistes décident d'oublier la repression et les quotas prônés par la direction.

Les motards lèvent le pied

Les motards CRS sont en colère. Et avec eux leur principal syndicat, l'Unsa police, majoritaire dans les rangs des CRS, faisant même du 100% dans certaines unités motocyclistes comme à la CRS 28 de Montauban. Les motards CRS ont décidé « de faire preuve de discernement et de mener des actions de prévention à l'encontre des usagers de la route plutôt qu'une repression basée sur les quotas prônés par notre direction... Traduction: « Nous allons arrêter de verbaliser systématiquement les infractions, en tout cas les moins dangereuses. Il est évident qu'une infraction qui mettrait en danger la vie des autres usagers de la route sera sanctionnée », explique un motocycliste de la CRS 28. Cette « opération prévention », ainsi nommée par les motards, est liée à la refonte du mode de remboursement des frais de mission. « Avant, nous étions remboursés sur une base forfaitaire qu'elle que



Une modification du remboursement des frais de mission conduit les motards CRS à privilégier la prévention au détriment de la repression... Photo DDM, J.D

soit la dépense engagée. Désormais, ces frais seront payés sur la base réelle du montant dépensé dans la limite du montant forfaitaire... Soit 15€ maxi pour un repas, 48€ pour une nuitée. Les motards CRS déjà privés de la prime d'éloignement du domicile (30€/jour) versée à leurs collègues des unités de terrain, accusent donc le cou. « On ne peut plus se permettre de partir loin de chez nous sans indemnités. Dès qu'on a le sentiment de ne plus faire notre

compte tenu de la spécificité de leurs missions. Des CRS qui semblent néanmoins se heurter à l'intransigeance de leur hiérarchie. « La porte est fermée », constatent les motards. Fermée au risque d'ailleurs de se la prendre dans la figure puisque le directeur central des CRS a pondé une note dans laquelle, constatant « le mauvais bilan » des PV depuis l'entame de ce mouvement, menace clairement de représailles les fonctionnaires en appelant la hiérarchie intermédiaire à contrôler l'activité individuelle de chaque motocycliste et « à tirer toutes les conséquences disciplinaires d'une inactivité qui se prolongerait... Bref, les motards courent le risque de se retrouver à pied et le bouclier à la main s'ils persistent dans ce qui ressemble à une grève du zèle... Grève qui, une fois n'est pas coutume, rencontrera probablement un écho sympathique sur les routes.

LES PV OK, MAIS « AVEC DISCERNEMENT »
Ces motards qui participent régulièrement à des escortes et à des missions extérieures jugent « in-admissible » ce nouveau système

Pierre Mazille.

**L'UNSA
et ses actions
ATTENTION
DANGER !**

**La modification
des frais de
mission
légalisera-t-elle
une grève
des PV et
autres exercices
périlleux? ??**

La politique du chiffre
serait-elle
soudainement insupportable ?

Jouer avec les
frais de mission
et l'IJAT
par voie de presse...
Une propagande
non dénuée de risques.

AVEZ-VOUS REFLECHI AUX REELLES MOTIVATIONS DE VOS LEADERS SYNDICAUX ?

BN, le 31/01/07.